

## **Situation de harcèlement sexuel en CPE**

Geneviève travaille comme éducatrice au CPE Vigi 1-2-3 depuis 10 ans. Elle est responsable du groupe des 3-4 ans. Elle apprécie son environnement de travail, ses collègues, sa gestionnaire et les familles qu'elle côtoie depuis plusieurs années. Elle est très heureuse et s'épanouit pleinement dans son travail.

Depuis plusieurs mois, elle constate que le père du petit Zachary, Laurent, soutient le regard d'une façon persistante et suggestive qui la rend mal à l'aise au fil du temps. Elle en parle à sa collègue Marie. Celle-ci n'a rien remarqué de particulier. Geneviève se dit qu'elle doit s'en faire pour rien, que le temps arrangera les choses. Laurent doit agir de cette façon avec tout le monde. Elle croit aussi que pour le bien de Zachary, il est préférable de préserver la relation de confiance avec son papa.

Durant les semaines qui suivent, plusieurs situations inconfortables se présentent. Geneviève a le petit Zachary dans les bras et le tend à son père pour qu'il puisse le prendre. À ce moment, Laurent met sa main dans le bas du dos de Geneviève. À un autre moment, il lui fait des remarques sur son apparence ou sur des parties de son corps. Il lui a aussi mentionné à l'oreille en lui massant les épaules : « je te sens très tendue, tu aurais besoin d'un bon massage ». Sa collègue Marie voit la situation sans intervenir, car elle se sent démunie. Geneviève ne sait plus comment réagir par rapport à la situation qui se détériore au fil des semaines. Elle évite Laurent et parfois s'absente du travail de peur de le croiser.

## En fonction de la situation de harcèlement sexuel exposée plus haut :

**1.** Quelles sont les manifestations pouvant s'apparenter à du harcèlement sexuel ?

**2.** Connaissez-vous d'autres manifestations qui pourraient se présenter au CPE/BC ?

**3.** Quelles sont les manifestations pouvant s'apparenter à du harcèlement sexuel ?

La victime (Geneviève) ?

La personne témoin (Marie) ?

La personne faisant du harcèlement sexuel (Laurent, le père de Zachary) ?

La direction générale ?

#### 4. Quels recours peuvent être intentés par Geneviève, la victime ?

#### 5. Quels conseils pourriez-vous donner à Geneviève ?

#### Notes personnelles à la suite des échanges

Ce document est tiré de l'initiative de l'AQCPE « [dupersilentrelesdents.com](http://dupersilentrelesdents.com) », un projet révélateur qui souhaite mettre en lumière les comportements de harcèlement psychologique et d'incivilité et informer à la fois employés et employeurs sur leur pouvoir d'agir.

Parce que chacun d'entre nous est témoin d'incivilité ou de harcèlement à un moment ou un autre et chacun réagit différemment. (Un peu comme l'orsque l'on voit une personne avec une brindille de persil coincée entre les dents, il est difficile de savoir comment réagir.)

L'objectif ultime ? Encourager les milieux de travail à être exempts de harcèlement !



Ce projet est réalisé grâce au soutien financier de la CNESST par son [Programme visant la lutte contre le harcèlement psychologique ou sexuel dans les milieux de travail.](#)